

# Histoire de la Constitution en France

Depuis la Révolution de 1789, la France a connu 15 Constitutions. Elles sont le résultat de bouleversements historiques (révolutions, guerres, coups d'État, etc.), qui ont conduit le pays à expérimenter différents **régimes politiques** : la **monarchie**, la **république** et l'**empire**. La république a fini par s'imposer à partir de la III<sup>e</sup> République en 1870.

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen

## La 1<sup>re</sup> Constitution française

Elle date du 3 septembre 1791. Pour la première fois dans l'Histoire de la France, ce texte affirme que la **souveraineté** appartient au peuple. Jusqu'à Louis XVI, le pouvoir était détenu par le roi. Cette Constitution inclut la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui a servi de guide à sa rédaction.

## La Constitution de 1946

Elle date du 27 octobre 1946. Elle naît à la fin de la Seconde Guerre mondiale et correspond au début de la IV<sup>e</sup> République. Elle marque le retour de la démocratie après le régime de Vichy qui a dirigé la France pendant l'occupation allemande et avait donné tous les pouvoirs au maréchal Pétain. Elle ajoute des droits et libertés à ceux déjà énoncés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

## La Constitution de 1958

Elle date du 4 octobre 1958. C'est la Constitution de la V<sup>e</sup> République. Elle a été conçue par le gouvernement du général de Gaulle, dans un contexte de crise politique liée au soulèvement de l'Algérie pour obtenir son indépendance. Son but était de gommer les défauts de la IV<sup>e</sup> République, dans laquelle dominait le pouvoir législatif.

## DES MOMENTS CLÉS

Au fur et à mesure, les Constitutions ont intégré des avancées politiques et sociales importantes. Quelques exemples :

- 1946 – Égalité de droits entre les femmes et les hommes (notamment le droit de vote)
- 1962 – Élection du président de la République au suffrage universel direct
- 2005 – Intégration de la Charte de l'environnement
- 2007 – Interdiction de la peine de mort (abolie en 1981)

## COMPRENDRE

**Régime politique** : façon dont est gouverné un pays.

**Monarchie** : régime politique dans lequel le chef de l'État est un roi (ex. : Louis XIV).

**République** : régime politique dans lequel le chef de l'État est un président élu par le peuple (ex. : Emmanuel Macron).

**Empire** : régime politique dans lequel le chef de l'État est un empereur (ex. : Napoléon I<sup>er</sup>).

**Souveraineté** : pouvoir suprême. En démocratie, la souveraineté est exercée par le peuple (par référendum : vote de la loi directement par les citoyens) ou par les représentants qu'il a désignés.

1789  
Révolution française



1792  
I<sup>re</sup> République



1804  
Premier Empire



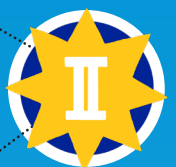
1814  
Restauration



1830  
Monarchie de juillet



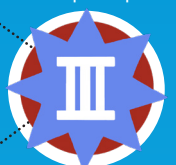
1848  
II<sup>e</sup> République



1852  
Second Empire



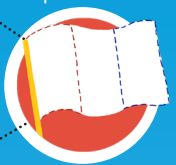
1870  
III<sup>e</sup> République



1940  
Régime de Vichy



1944  
Gouvernement provisoire



1946  
IV<sup>e</sup> République



1958  
V<sup>e</sup> République

